



Association des résidents
du LAC-DES-PILES inc.



LE PILIER

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC-DES-PILES

www.lacdespiles.org

VISITEZ-NOUS!

Édition février 2010

« Le plus beau lac au Québec »

selon M. Robert Lapalme, M.A., M.Env.



Maryse Gervais

Présidente

maryse.gervais@lacdespiles.org

En décembre dernier, j'ai assisté à la présentation du rapport d'analyse des résultats dans le cadre du programme de suivi environnemental du Lac-des-Piles. Cette analyse de la qualité de l'eau du lac en collaboration avec la Ville de Shawinigan traite des paramètres suivants : la transparence, la saturation en oxygène, le PH, la température, le phosphore et les coliformes fécaux à 7 stations d'échantillonnage au lac.

Les résultats indiquent une **qualité d'eau exceptionnelle** dans toutes les stations d'échantillonnage pour une troisième année consécutive. Il est évident que c'est une prédisposition naturelle qui rend l'eau si belle et la préserve : la profondeur du lac en fond de roche et les hautes montagnes qui le bordent sont des facteurs qui aident à préserver cette qualité de l'eau; de plus, il n'y a pas de menace possible de contamination par culture agricole environnante au lac. Il ne faut toutefois pas non plus négliger le fait que le lac n'est pas « surexploité », ainsi que la constante attention apportée à la qualité de l'environnement depuis des générations au Lac-des-Piles.

Les résultats de l'étude, bien que très positifs, ne doivent pas nous inciter à un laisser-aller, mais plutôt nous encourager à continuer de poser des gestes pour préserver ce joyau dont nous avons la chance de jouir. Selon notre

expert, les valeurs du PH et de la température de l'eau tendent à démontrer la vulnérabilité du lac; or, dans le cas de la température, nous sommes partiellement responsables en tant que riverains.

Pour protéger le lac, M. Lapalme insiste sur l'importance de préserver ou restaurer les bandes riveraines, et nous rappelle que les toits, stationnements et pelouses constituent des aménagements néfastes en bordure du lac. Ce sont eux qui réchauffent l'eau de pluie avant qu'elle se déverse vers le lac.

Les recommandations du spécialiste sont claires 1) Maintenir un gazon à 15 cm de longueur en période de canicule, 2) Drainer les eaux pluviales et des surfaces capteur de chaleur dans un jardin pluvial aménagé sur chaque terrain, 3) Planter un arbre aux 25 m² sur le terrain de la résidence.

Je vous invite à faire l'auto-examen de votre propriété pour prendre conscience de l'impact que votre cohabitation a sur cet équilibre fragile. Enfin, maintenant que les résultats sont connus, je vous demande de contribuer en prenant des précautions particulières lors de votre aménagement afin de prévenir la détérioration de la qualité de l'eau du lac.

Le rapport complet est disponible sur le site de l'association www.lacdespiles.org ou à votre demande, nous vous posterons une copie avec plaisir.

www.envirolac.com



Conseil 2009-2010

Gervais, Maryse, Présidente

3701, Lac-des-Piles, Grand-Mère

Tél.: 819 537-0067 (résidence)

Courriels: marysegervais@lacdespiles.org ou maryse.gervais@tgvnet.ca

Larocque, Claude, Vice-président

175, Chemin St-Laurent, Shawinigan-Sud

Tél.: 819 536-3732 (résidence)

819 538-9068 (chalet)

Courriels: claudelarocque@lacdespiles.org ou clarocque@shawinigan.ca

Matteau, France, Directrice aux communications

261, Lac-des-Piles, Grand-Mère

Tél.: 819 538-2925 (résidence)

Courriels: francematteau@lacdespiles.org ou france_matteau@sss.gouv.qc.ca

Molesworth, Michael, Secrétaire-trésorier

101, 6^e Rue, Grand-Mère

Tél.: 819 538-7746 (résidence)

Courriels: michaelmolesworth@lacdespiles.org ou michaelmolesworth@yahoo.ca

Boisclair, Gilles, Directeur relation avec la

communauté et sécurité nautique

Tél.: 819 537-3229 (résidence)

819 533-5583 (chalet)

Courriels: gillesboisclair@lacdespiles.org ou gilles_boisclair@sss.gouv.qc.ca

Tremblay, Michel, Directeur - Dossier Internet

911, Lac-des-Piles, Grand-Mère

Tél.: 819 538-2232 (résidence)

Courriels: michel.tremblay@lacdespiles.org ou jemichel.tremblay@hotmail.com

Pilon, Guillaume, Directeur - Dossier Signalisation

361, Lac-des-Piles, Grand-Mère

Tél.: 819 533-4942 (résidence)

Courriels: guillaume.pilon@lacdespiles.org ou guillaume_pilon@hotmail.com

Courriel général: info@lacdespiles.org

VILLE DE
SHAWINIGAN

Nouveau rôle d'évaluation pour les exercices financiers 2010-2011 et 2012

Rencontre spéciale pour les résidents du Lac-des-Piles, le **23 février à 19h00** à l'Hôtel-de-Ville de Shawinigan.

Sujet : La valeur de votre immeuble basée sur le marché immobilier, c'est à dire les ventes de propriétés comparables qui se sont transigées au Lac-des-Piles et votre nouveau rôle d'évaluation.

Si vous croyez, en vous basant sur le marché, que cette valeur est trop élevée par rapport à la valeur marchande de votre propriété, veuillez contacter la firme **Évaluation André Bournival** par téléphone au **819-537-5157**. Le formulaire de demande de révision est disponible à l'Hôtel-de-Ville, au bureau de proximité à Grand-Mère et dans toutes les municipalités du Québec. Par téléphone, vous pouvez le commander pour le recevoir par la poste 819-536-7200 poste 204.



Lettre ouverte :

D'hier à aujourd'hui
Michael Molesworth, Secrétaire-trésorier



L'automne passé, Sharon et Arthur Leclair, avec gentillesse nous ont envoyé un exemplaire du deuxième Bulletin de l'association nouvellement incorporée *Les Résidents du Lac-des-Piles Inc.* Avril 1954.

Nous joignons une copie de ce bulletin, certes l'impression, les photos, les couleurs se sont améliorées, mais à la lecture de ce numéro, les préoccupations des résidents de 1954 citées par le président de l'époque, Maurice Nicole et le secrétaire, Roland Gelinas sont similaires avec les préoccupations 2010. Nous sommes encore en train de se demander à quoi sert l'argent de nos taxes, soit à l'amélioration des routes et comment pourrait-on améliorer les services de communication.

Moi, personnellement, j'ai trouvé intéressant de lire qu'avec l'aide du gouvernement, l'association avaitensemencé le lac en doré. Des 2000 poissons introduits, plusieurs sont morts durant le transport faute d'oxygène et ceux qui ont survécu, n'ont jamais réussi à se reproduire n'ayant pas un environnement propice à la fraie, n'ayant température de l'eau adéquate, ou tant étant compatibles avec les espèces d'origines telles que l'Achigan. Je me rappelle avoir essayé de les attraper à la ligne, en *castant* ou à la *troll* mais ça ne marchait pas! J'ai donc décidé de m'amuser en faisant de la plongée et avec mon un harpon « *Water Speer Gun* », et j'ai réussi à en attraper un que j'ai pu arborer fièrement (photo). C'était la belle époque!

Je ne me souciais guère des taxes, des réparations de routes, des vidanges et de la pollution. Maintenant mes préoccupations ont changé et 56 ans plus tard le doré et ma jeunesse ont disparu dans les profondeurs des eaux froides du Lac-des-Piles.

Aujourd'hui, en tant que secrétaire-trésorier de l'Association des résidents du Lac-des-Piles, mes intérêts sont de savoir à quoi servent mes taxes, de travailler de concert avec les gouvernements en place pour réussir à préserver notre environnement exceptionnel et de participer au recrutement des membres de cette association.



Notre nouveau conseiller municipal, district de la Rivière.

France F Matteau

Directrice aux communications

Au cours de la rencontre du conseil d'administration de décembre, Monsieur Jacques Grenier, nouvellement élu comme conseiller du district de la Rivière a accepté l'invitation qui lui a été faite de venir nous rencontrer, à notre grande satisfaction.

Nous avons profité de cette occasion pour lui présenter la lettre qui a été envoyée à Monsieur Michel Angers, maire, en novembre dernier, lettre qui résumait les principaux dossiers en cours au sein de l'association. Par le fait même, Monsieur Jacques Grenier a été informé des préoccupations des 225 propriétaires soit la protection du lac, l'accès à internet haute vitesse, la toponymie ainsi que la condition de la 35^e rue;

• Protection du lac

Monsieur Grenier a été informé du travail considérable qui a été effectué jusqu'à maintenant pour obtenir une analyse fiable de l'état de santé du lac et des étapes devant être effectuées chaque année en collaboration avec la ville. Il a démontré un intérêt réel à préserver la qualité de l'eau du lac, source d'eau potable du secteur Grand-Mère de la Ville de Shawinigan.

De plus, des discussions ont été tenues concernant le rôle important que la ville peut jouer lorsqu'elle délivre un permis de construction ou de rénovation en faisant la promotion de la protection de l'environnement du lac et en contraignant les dissidents à renaturaliser les abords du lac selon les règles.

• Accès Internet haute vitesse

Les démarches effectuées jusqu'à maintenant pour obtenir les subventions permettant de croire en la venue d'Internet haute vitesse au lac ont été présentées à Monsieur Grenier. Il a également été invité à soutenir ce projet en sensibilisant la ville à élargir le secteur dit rural de la ville.

• Toponymie

Avec la fusion des trois municipalités entourant le lac, il existe trois accès différents qui portent le nom de Chemin du Lac-des-Piles et chacun de ces accès est isolé des deux autres. Cette situation fait en sorte qu'il existe un risque d'erreurs qui doit être proscrit en situation d'urgence. Les nouvelles appellations étant déjà statués, le projet peut aller de l'avant. Monsieur Grenier en informera Madame Debons, conseillère responsable de la toponymie.

• Condition de la 35^e rue

Monsieur Grenier connaissant déjà la condition de la 35^e rue, se dit conscient que des travaux doivent être faits pour améliorer cet accès. Le plan triennal étant en élaboration, il sensibilisera le conseil municipal à cette réalité.

• Propreté des sites de récupération des ordures

À l'entrée des voies d'accès par St-Jean-des-Piles et au Chemin Laperrière, la ville a disposé des conteneurs à déchets. La propreté de ces lieux reste à désirer et l'association a réitéré en septembre dernier l'urgence de modifier les affichages et la surveillance de ces lieux. Il est convenu que les directeurs de l'association poursuivent cette démarche auprès des responsables de la ville.

Une rencontre entre le conseiller du district et les représentants de l'association est une première, mais les deux parties ont convenu que de telles rencontres pourraient avoir lieu à nouveau. Finalement, Monsieur Grenier a été invité à participer à notre assemblée générale annuelle. Nous remercions sincèrement Monsieur Grenier pour le temps et l'intérêt qu'il nous a accordé.

jgrenier@shawinigan.ca

Les voies d'accès au lac par St-Jean-des-Piles et par le Chemin Laperrrière sont décorées de bennes à déchets. Déjà cette image est loin d'être des plus jolies. Mais l'image est encore plus flétrie lorsqu'aux alentours de ces bennes se retrouvent papiers, pneus, débris de construction... Nous vous demandons votre précieuse collaboration pour préserver la beauté et la sécurité de votre environnement en faisant l'effort de bien disposer **vos ordures dans les bennes et non pas, à côté.**

Il est important de se rappeler que la collecte des déchets s'effectue à toutes les 2 semaines pour la période comprise entre le premier lundi d'octobre et le premier vendredi de mai de chaque année. Le reste de l'année, la collecte s'effectue toutes les semaines.

Si vous désirez obtenir des renseignements composez l'un ou l'autre de ces numéros :

- la collecte des déchets : 819 536 7200
- la collecte des matières recyclables : 819 373 3130

**SOYONS
RESPECTUEUX
DE NOTRE
ENVIRONNEMENT !**

CIVISME S.V.P.



ENCOMBRANTS

Si vous désirez vous départir d'appareils électroménagers, d'accessoires électriques ou au gaz, de réservoirs d'eau chaude, de vieux meubles, ou autres que sont ces articles que l'on appelle « encombrants », deux options s'offre à vous :

1. apportez-les à l'éco-centre ou offrez-les à des proches ou à des organismes de charité
2. communiquez avec la Régie de gestion de matières résiduelles de la Mauricie au 819 373 3130 pour vous inscrire à une collecte.

La Régie acceptera de recueillir des encombrants valorisables tels que

- appareils électroménagers en métal, fonctionnels ou non
- appareils électroniques en bon état
- meubles en bon état
- articles de quincaillerie en bon état
- baignoires, toilettes, éviers, lavabo, réservoirs à eau chaude, etc



Projet de rénovation écoénergétique

(EN)—Chaque printemps nous fait admirer la nature qui reverdit autour de nos maisons. À l'intérieur, nous notons aussi quelques changements : réduction de la consommation d'énergie et amélioration de l'efficacité énergétique. Après un long hiver de factures élevées de consommation d'énergie, le printemps vous offre l'occasion d'améliorer l'efficacité énergétique de votre maison. Un simple projet, comme la ré-isolation de votre grenier, peut vous aider à économiser jusqu'à 28 %* sur le coût de vos factures mensuelles de chauffage et de climatisation, et à réduire jusqu'à une demitonne** d'émissions de gaz à effet de serre par année, et ce, année après année.

« Le grenier est la principale source d'inefficacité énergétique d'une maison. Puisqu'il existe plus de 7 millions de greniers mal isolés au Canada, voici l'occasion de réduire la consommation d'énergie dans l'ensemble du pays, » a déclaré David Flood, spécialiste en isolation chez Owens Corning. « Ré-isoler votre grenier est une excellente façon de réduire la consommation d'énergie. De plus, cela aide les Canadiens à réaliser que les petits changements peuvent avoir un impact sur l'environnement dans son ensemble. »



Voici comment vous pouvez commencer votre projet de rénovation écoénergétique dès aujourd'hui :

1. Mesurez la quantité d'isolant déjà installé dans votre grenier. Assurez-vous qu'il satisfait à la norme recommandée de R-50.
2. Comblez davantage votre grenier en y ajoutant jusqu'à 38 cm (15 po) d'isolant en matelas FIBERGLAS® ROSE ou 46 cm (18 ½ po) d'isolant soufflé PROPINK® pour satisfaire à la norme recommandée de R-50. Les isolants de couleur ROSE contiennent plus de 70 % de matières recyclées, et sont certifiés par GREENGUARDSM pour satisfaire aux rigoureuses normes de qualité de l'air à l'intérieur une fois que le projet de rénovation domiciliaire est terminé.
3. Profitez des subventions et des remises gouvernementales pour vous aider à compenser les coûts de votre projet de rénovation, y compris le coût des matériaux et des services des entrepreneurs encourus pour ré-isoler votre grenier.

Ré-isoler votre grenier aidera à réduire votre consommation d'énergie. Les subventions et les remises offertes par les gouvernements rendront votre projet de rénovation domiciliaire plus abordable.

Le programme écoÉNERGIE Rénovation - Maisons offre des subventions du gouvernement du Canada, pouvant aller jusqu'à 5 000 \$, pour des rénovations qui améliorent l'efficacité énergétique de votre demeure et qui n'ont pas encore commencé. De plus, des compagnies d'électricité et les gouvernements provinciaux offrent des subventions supplémentaires. Pour plus d'information sur les subventions écoÉNERGIE et les programmes disponibles, visitez : www.ecoaction.gc.ca/maisons.

Ressources naturelles Canada offre, par le biais du programme écoÉNERGIE Rénovation - Maisons, une remise pouvant atteindre 750 \$

sur les coûts de rénovation de leur maison aux propriétaires admissibles. Rendez votre maison plus écologique et commencez votre projet de ré-isolation dès aujourd'hui.

Pour obtenir plus d'informations sur les conditions d'admissibilité au programme écoÉNERGIE, visitez le site www.oee.nrcan.gc.ca. Pour visionner un vidéo sur les étapes à suivre pour isoler votre grenier, visitez le site www.insulationtaxcredit.ca.

*Les économies réelles dépendent du niveau d'isolation original, du climat, de la taille de la maison, des fuites d'air ainsi que des habitudes d'utilisation d'énergie et de vie personnelles. Données basées sur un grenier ayant une superficie moyenne de 1700 pi² et un isolant R-19, et réparties sur 7 villes au Canada. La couleur ROSE est une marque déposée d'Owens Corning. © 2010 Owens Corning. Tous droits réservés.

www.leditionnouvelles.com
Source: L'édition Nouvelles

Faites inspecter votre maison avant de la mettre en vente

Conseils immobiliers pour éviter de renégocier

(EN)—La plupart des problèmes qui affectent une maison sont mineurs et peuvent être corrigés assez facilement et à peu de frais, comme une peinture qui s'écaille, un système de climatisation bruyant ou des portes et des fenêtres difficiles à ouvrir et à fermer. Les gens qui vendent leur demeure négligent souvent ces petits problèmes parce qu'ils y sont habitués, mais par contre les acheteurs potentiels s'y attendent. Même si ces petites déficiences n'affectent pas la vente comme telle, elles peuvent néanmoins permettre à un acheteur potentiel de négocier le prix de la maison.

Si vous envisagez de vendre votre maison, il est plus prudent de faire faire une inspection résidentielle avant d'inscrire la demeure auprès d'un courtier immobilier. En tant que vendeur, vous voulez présenter votre maison sous le meilleur jour possible. Une inspection réalisée avant que la maison ne soit mise sur le marché vous permet de constater l'état actuel de votre demeure et vous donne l'occasion de rehausser sa valeur et sa vendabilité.

En faisant faire une inspection résidentielle avant de mettre sa maison en vente, le propriétaire peut non seulement apprendre dans

quel état se trouve sa demeure, mais il a également la chance de corriger les problèmes avant de la vendre. Certains propriétaires choisissent de ne pas réparer les déficiences mentionnées dans un rapport d'inspection. Ils préfèrent mentionner les problèmes à l'acheteur potentiel et l'aviser que le prix de vente a été ajusté en fonction des réparations à effectuer. En agissant de la sorte, le propriétaire allège le processus de négociation.

Le vendeur et l'acheteur d'une demeure profitent tous deux du rapport d'inspection résidentielle effectuée par un professionnel. Un tel rapport permet de réaliser plus rapidement la vente et à un meilleur prix.

Pour en savoir davantage sur les avantages d'une inspection résidentielle effectuée avant d'inscrire votre maison auprès d'un courtier immobilier, consultez le site www.amerispec.ca.

www.leditionnouvelles.com
Source: L'édition Nouvelles



Plan triennal d'immobilisation (PTI) de la Ville de Shawinigan

Maryse Gervais

Présidente



Suite à notre 3^e tentative de faire ajouter au PTI le tronçon de route 35^e rue qui donne accès à la portion de Grand-Mère du lac, je vous informe que nous avons obtenu un refus de la part du directeur général, M. Gaétan Béchard.

Or, à titre de présidente de l'association, je suis allée rencontrer notre nouveau maire, M. Michel Angers, ainsi que son directeur général pour leur présenter notre position. En résumé, il y a 6 ans que nous demandons cette réfection. Cette réponse repousse encore de 3 années additionnelles. C'est tout à fait inacceptable pour nos résidents!

Nous demandons à la ville de revoir l'investissement de façon différente et de proposer à nos résidents une solution acceptable sur le long terme. L'association suggère de regarder ce projet avec de nouvelles lunettes et d'arrêter l'hémorragie en reportant par manque de budget. Il y a certes d'autres pistes de solutions.

On vous le répète, messieurs Béchard et Grenier, ce n'est pas une réponse acceptable.

À vos lunettes, prêt, partez!



OFFICIEL la vente des terrains!

Maryse Gervais

Présidente

Le directeur général M. Gaétan Béchard ainsi que le conseiller, M. Jacques Grenier ont confirmé que la Ville de Shawinigan va de l'avant dans la vente des terrains leur appartenant en bordure du Lac-des-Piles.

L'association a obtenu l'engagement de la ville suite à notre demande de conserver le zonage résidentiel et qu'aucun changement ne sera accepté dans ce processus de vente. Ils mentionnent que la méthode retenue confirme un processus transparent par appel d'offres dans les journaux locaux dès février 2010.

À suivre pour les intéressés...

gbechard@shawinigan.ca et jgrenier@shawinigan.ca

Le coin Sudoku

Réponses dans la prochaine édition.

1	2			5	6	9	
9	6		1		7		
		5		9			
6	8	3					7
2		1			5		3
5					9	1	6
			8		4		
		6		4		5	2
	4	9	5			6	8

			8				2
4			7		9		8
	8		1	2		5	4
	1		6			3	
3			7	5			9
	5		8			2	
2	4		1	5		9	
6		5	9				1
1				4			

Internet Large bande Canada : Un milieu rural branché



Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, un montant de 225 millions de dollars, réparti au cours des trois prochaines années, a été alloué à Industrie Canada dans le but de développer et de mettre en œuvre une stratégie d'expansion de couverture des services à large bande pour le plus grand nombre possible de ménages canadiens non desservis ou mal desservis; le programme sera lancé en 2009-2010.

L'accès à Internet par la large bande est considéré comme une infrastructure essentielle pour réussir à participer à l'économie d'aujourd'hui, puisque cet accès permet aux citoyens, aux entreprises et aux institutions de consulter des renseignements, accéder à des services et profiter de possibilités qui, autrement, auraient été hors de portée.

Le but du Programme Large bande Canada est d'encourager l'expansion et la disponibilité des services de communication à large bande pour le plus grand nombre possible de ménages non desservis ou mal desservis au Canada. Le programme cherche à doter d'infrastructures essentielles les Canadiens qui habitent des régions rurales ou éloignées afin de leur permettre de participer à l'économie Internet en ayant accès à de l'information, des services et des possibilités qui seraient autrement hors de portée.

Source : <http://www.ic.gc.ca/eic/site/719.nsf/fra/accueil>

Projet d'améliorations au Camping Plage Baie Martin

Gilles Boisclair

Directeur relation avec la communauté et sécurité nautique

Tout d'abord, merci beaucoup de permettre aux administrateurs de la Baie Martin de vous présenter leur projet qui aura des effets positifs sur la population en général, mais surtout pour permettre aux résidents de la ville de Shawinigan de profiter du site exceptionnel qu'est la Baie Martin au Lac-des-Piles.

En effet, les administrateurs du conseil d'administration du camping ont effectué une demande d'aide au financement au CLD de Shawinigan pour les supporter dans leur projet d'améliorations.

LES OBJECTIFS DU PROJET SONT :

- Donner l'accessibilité aux jeunes familles, handicapés, personnes en perte d'autonomie et aux jeunes (gratuit au moins de 18 ans)
- Adapter nos services et prospecter de la nouvelle clientèle locale
- Faire connaître et faire profiter l'ensemble de la population du site exceptionnel du Lac-des-Piles tout en maintenant l'environnement sain pour les générations à venir

VOICI UNE DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET :

Le projet consiste à transformer les services (sanitaires, eau et électriques) et à contrôler les eaux de ruissellement pour adapter le camping de la Baie Martin à la réalité 2010 en respectant les exigences environnementales et en répondant aux besoins d'une clientèle de plus en plus exigeante en matière de confort et de qualité de vie.

Le projet présente 3 volets :

Volet 1 - Remplacement du bloc sanitaire (projet 2010)

- Un bloc sanitaire composé de 4 toilettes est existant pour répondre aux besoins des campeurs sur le plateau, des campeurs du camping sauvage et aux utilisateurs de la plage. Les espaces physiques

sont désuets et non-conformes aux normes d'accessibilité. Le remplacement du bloc sanitaire permettrait une accessibilité aux jeunes familles, handicapés et personnes en perte d'autonomie. **Le remplacement du bloc sanitaire comporte :**

- Deux toilettes pour homme, incluant 1 douche et 2 lavabos
- Deux toilettes pour femme, incluant 1 douche et 2 lavabos
- Une toilette mixte pour personne handicapée
- Une salle de lavage
- Table à langer
- Une rampe d'accès pour handicapés ou pour personnes en perte d'autonomie

Volet 2 - Ajout des services sur le plateau (projet 2011)

- Suite à plusieurs demandes de nos visiteurs et campeurs saisonniers sur le plateau, l'ajout des services complets (eau, drain sanitaire, électricité) permettrait aux campeurs possédant des modèles récents de roulottes, des tentes-roulottes et motorisés d'utiliser seulement leurs équipements électriques et électroniques de base pour ce type de camping. De plus, avec ces services, les revenus générés par la clientèle plus nombreuse assureraient l'équilibre financier aux administrateurs de la Baie Martin.

Volet 3 - Environnement (contrôle des eaux de ruissellement) (projet 2012)

Le territoire du Camping Baie Martin est situé dans un bassin versant du Lac-des-Piles. La pluie abondante des dernières années a provoqué le débordement des ruisseaux. L'eau de ruissellement vers le lac a érodé les chemins et les terrains du camping amenant avec elle une très grande quantité de poussière de pierres, de sable et de terre. Des sédiments se sont déposés



à l'intérieur des fosses existantes, diminuant ainsi leur capacité. Le projet consiste à :

- améliorer le réseau de canalisation des eaux de ruissellement
- protéger la qualité du Lac-des-Piles en diminuant la quantité des sédiments acheminés au lac
- diminuer l'impact des eaux de ruissellement sur la température de l'eau du lac

Les travaux à réaliser sont :

- nettoyer les fossés existants
- refaire la surface des principaux chemins afin de diriger l'eau vers les fossés et les ruisseaux
- préserver le volet environnemental en protégeant les berges à l'est de la plage en plantant des arbustes et autres plantes adaptés à la protection des rives
- planter un jardin pluvial de rétention à l'ouest de la plage

À ce jour, les administrateurs sont en attente de la décision du financement provenant du CLD. Une réponse positive permettra aux membres du camping de se conformer à la réalité d'aujourd'hui et à maintenir des coûts d'accès le plus bas possible pour soutenir la vocation de la Baie Martin.

Gilles Boisclair

Directeur du marketing (C.A. Baie Martin)
Directeur relations avec la communauté et sécurité nautique Lac-des-Piles



Pour devenir membre de l'association:

Adhésion 35\$. Par la poste, casier postal 641, Grand-Mère, G9T 5L3 ou par courrier électronique info@lacdespiles.org

Merci à nos commanditaires

Marina Prévost: 819 533-2449

Dépanneur, essence et remisage. Babillard de l'association disponible pour les membres.



Dernièrement, avez-vous pensé à vendre votre propriété ?
 Contactez-nous pour une
 Estimation gratuite.

RE/MAX Équipe Serge Laroche
 Agent Immobilier Affilié,
 RE/MAX DE FRANCHEVILLE INC.,
 819-537-5000

*Sur la photo, il y a Serge Laroche et Linda Gauthier.



H. MATTEAU

Grand-Mère
 Shawinigan
 St-Tite
 Trois-Rivières
 (secteur Cap)
 Nicolet
 Gentilly

Partenaire de votre réussite !

Distributeur exclusif des produits Correctcraft au Québec

124, rue Authier, St-Alphonse-de-Granby
 À 40 min. du Pont Champlain (Sortie 68 Autoroute 10)
 Téléphone : 450 777-1101 / simon@sgsportmarine.com
 www.sgsportmarine.com

Desjardins
 Caisse Desjardins
 de la Vallée-du-Saint-Maurice

Alain Tessier, B.A.A.
 Directeur général



Michel Angers
 Maire de Shawinigan

VILLE DE
SHAWINIGAN

550, avenue de l'Hôtel-de-Ville
 CP 400
 Shawinigan Qc G9N 6V3
 Téléphone : 819 536-7200
 www.shawinigan.ca

HORTIS

1320 Rg St-Joseph,
 St-Mathieu-du-Parc
 (chemin de la cabane chez Hill)
819 532-2068
 www.pepiniereDuparc.com

Pomplou
 Vente • Installation • Réparation
 Résidentiel • Commercial • Agricole

Analyse, traitement de l'eau, pompes et nettoyeur à pression

871, 6e Avenue, Grand-Mère
 (Québec) G9T 2H9
 Tél. : (819) 533-1001
 R.B.Q. : 8273-5234-24

Quais traditionnels
 faits de pruche *

* La pruche est le meilleur bois pour la fabrication
 d'un quai selon « Pêche et Océan Canada »

B.O.B. Marc Bordeleau
 536.9209

LE SPÉCIALISTE

- Freins
- Silencieux
- Suspension
- Direction
- Injection - Mise au point
- Air climatisé - Chauffage
- Pneus
- Entretien préventif
- Antirouille
- Entretien système de surveillance pression des pneus

GARAGE STE-FLORE 1999 INC.
 3320 - 50 ième Avenue
 Grand-Mère, QC
 G9T 1A3

Guy Tessier & Josée Durocher
 Propriétaires

Tél. : (819) 538-2011 • Fax : (819) 538-1466

CONSTRUCTION J.L. BELLEMARE
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

- Rénovation & construction de tous genres
- Construction de hangar à bateaux
- Rénovation de quais

APCHA R.B.Q.: 2262819702

Estimation gratuite
819 996-8480 819 538-8480

excavations R.M.G. INC.

René Ricard
 PRÉSIDENT
 (819) 538-8265

R.B.Q. 2200-4253-51

Tél.: (819) 538-2282
 Cell.: (819) 536-9008
 Fax: (819) 538-6272

3389, 4e Rue, Grand-Mère
 (Québec) G9T 5K5

- Excavation: industrielle, commerciale et résidentielle
- Location de machinerie lourde • Travaux forestiers

BIONEST

Incorporé à l'environnement^{MD}

La meilleure solution pour votre installation septique

www.bionest.ca • 819 538-5662

Produits Eco-Nettoyeurs en Voie

La Boite à Bulles & Cie

Détergents - Assouplissant - Shampoing - Savon - Sel de Bain et Beaucoup Plus

Jean Boissonneault 1987 5e avenue Tel : 819 536-0227
 Propriétaire Shawinigan Sud (QC) G9P 1N5
 laboiteabullesetcie@hotmail.com Fax : 819 536-5649

Laurentide
 peinture

- NOUVEAU SYSTÈME DE COULEURS Simple
- SERVICE DE DESIGNER À DOMICILE

726, 4^e RUE SHAWINIGAN
 819.536.2531

FIÈREMENT MAURICIE

